

CR réunion commission EV du 11 octobre 2025

Présents : D. ALLAMANDY, D. MULATIER, M. THIBAUDON, B. MONCEL, K. MICHEL, B. BERNARD, N. BOUCHARD, H. CHARMOT, C. MASSENDES

Absents excusés : E. CLADIERE,

Invités : MC PICOTIN, Y. CHAUSSÉDENT, C. MASSENDES

Au Lieu de vie et en extérieur, de 09h30 à 12h30.

Actions ASL 2024/2025

La réalisation en interne d'actions par l'employé de la résidence et par les résidents (bénévolats) a permis d'avoir une résidence bien entretenue et des espaces verts de qualité.

Budget 2024-2025

Actuellement à 99 %. budget respecté.

Budget 2025-2026

Prévu à la hausse (augmentation du contrat EV, prestations complémentaires...).

Un projet sera transmis aux membres de la commission pour avis et approbation avant transmission au CS de l'ASL (réunion à prévoir)

Contrat Prestataire EV

Un contrat réactualisé au plus proche des besoins de notre résidence et des attentes des résidents est en cours de finalisation, il vous sera prochainement présenté pour avis ainsi que les cahiers des charges afférents.

Plantations réalisées

Conforme au plan établi (Grandeur Nature et ASL) et avec un taux de réussite de 100 %. À surveiller toutefois 3 plantes : azalée, rhododendrons, camélia (maladies ?), en attente d'avis professionnels. Les protections des nouvelles plantations (délimitations par piquets et cordage) et l'information faite auprès des propriétaires de chiens ont permis d'éviter de nouvelles dégradations.

Un tilleul attaqué par des insectes ravageurs mais soigné. À surveiller.

Un liquidambar mort à retirer.

Plantations à venir

Le budget pour le projet plantations 2025-2026 serait d'environ 3 500 € à 4 500 €.

Il est rappelé que pour les projets de plantations, les critères à prendre en compte pour les plantes sont :

- non allergisante et non toxique,
- cohérence et harmonie,
- adaptées aux futures conditions climatiques (résistance à la sécheresse,
- exposition (ombre, mi-ombre, soleil) du lieu d'implantation.

Nota : Arrêté du 4 septembre 2020 relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine (cf pièce jointe)

CR réunion commission EV du 11 octobre 2025

Bulbes de printemps

Pour cette nouvelle opération qui devrait se dérouler courant novembre 2025 (15/16 novembre)?, il a été prévu après bilan :

- une plus forte concentration de bulbes par zones choisies.
- La mise en place d'espaces mieux délimités plus visibles (parterre de terre...), pour une meilleure identification par les résidents.
- un désherbage plus régulier de ces zones.

Les fleurs retenues :

- tulipes,
- anémones
- jonquilles

Conjointement viendra se greffer une plantation de cyclamens « de Naples ».

A déterminer les emplacements des sites de plantations (ex : talus coté mur nord du lieu de vie....)

Nous avons également des dons de plantes de la part de résidents (merci à eux), **déterminer les emplacements** :

- 1 althéa,
- 1 laurier-rose,
- 1 rhododendron (allée 18 ?)

Compost :

Suite à une campagne d'affichage en début d'année, un affichage supplémentaire sera programmé pour sensibiliser de nouveau les résidents sur les avantages du compost et les bénéfices notamment financier que notre résidence en tire puisque actuellement nos plantations bénéficient de cet apport nutritionnel favorisant une meilleure pousse.

Désherbage

Un effort conséquent a été fait cette année pour l'entretien des zones « sauvage » en limites de copropriété : bordures avec le « BELLAVISTA » et nos « voisins n°24 et n°26 », il faut envisager une action annuelle régulière (Voir notre prestataire pour un devis) sous peine de se laisser déborder. (ronce, ortie, mauvaises herbes...). À noter également la présence de nombreux rejets : ailante, robinier, pyracantha, frênes, érable, troène...dans les massifs et alentours. Attention au lierre qui pousse sur les murs et murets.

Une demande de devis pour un retrait des ronces, en limite de co-propriété : 24 et 26 rue de Boyer co-propriété Le « Bellavista », sera faite auprès de notre prestataire.

Une vigilance accrue a été demandée pour l'AMBROISIE. Merci de signaler toute apparition.

Pour les bandes de propreté : zone minérale (galets) en pieds de façades des immeubles, une réactualisation a été faite au niveau du contrat sur les interventions proposées par notre prestataire.



CR réunion commission EV du 11 octobre 2025

Taille des haies

La grande haie de laurier rue de Boyer est élaguée une fois par an (nov./déc). Voir cahier des charges.

La haie de spirée en limite de copropriété « Bellavista » est faite 2 fois par an

Élagages, abattage

Une grande partie des robiniers (notamment LDV / placette D1) présentes des branches mortes, une opération d'élagage est à prévoir.

Pour le grand chêne, placette D1 à prévoir un abattage (cf devis joint pour budget 2025/2026).

Prévoir un contrôle du talus OUEST de la piscine (érable, bouleaux).

voir fiche plan élagage/abattage 2025/2026.

Une demande sera faite de notre prestataire EV pour avis et mise en place d'un devis.

Pelouses

- Scarification à programmer pour les pelouses EST/SUD du bâtiment C et les allées 14 à 16. Voir notre prestataire pour un devis : mise en place de semences et engrais adapté.

Projet végétalisation allée et placette terrasse OUEST du bâtiment C

Le résultat pour l'instant est satisfaisant visuellement. À noter la rapidité de l'entretien (tonte). Un devis sera demandé auprès de notre prestataire en vue d'une amélioration : sable + terre + ensemencement de gazon.

Arrosage

Suite au bilan de la consommation d'eau pour l'arrosage, nous avons constaté une augmentation due aux éléments suivants :

- mise en place de nouveau circuits (nouvelles plantations),
- nombreuses coupures constatées en début de saison lors de la mise en eau, ceci dues aux dernières tontes et fauches fin 2024. Un point sera fait avec le prestataire (cf fiche),
- ajustement de la programmation dû aux périodes de fortes chaleurs de cet été (juin et aout) tous les deux jours,
- rupture de 3 programmateurs. Des modifications ont été faites pour remédier à cette problématique (changement de modèle, adaptation de la pression, protection complémentaire),
- plusieurs ruptures au niveau de vieux raccords,
- dysfonctionnement du programmateur de la pelouse à coté de la placette B (à l'arrière du bâtiment B).

La saison prochaine pour mieux contrôler des fuites éventuelles, la programmation de l'arrosage automatique se fera en début de matinée, de 07 h 30 à 08 h 30.

Sous-bois

Un contrôle est à programmer prochainement en vue d'un bilan. Demande d'un audit auprès du prestataire.

Une action complémentaire à celle effectuée en mai dernier sera faite prochainement courant novembre (participation de bénévoles) pour la continuer la rénovation du sentier.

Communication

Site internet + newsletter

un article avec photos est en cours de réalisation sur les réalisations effectuées.

Plans : une demande sera faite auprès de la régie PEDRINI pour imprimer les plans principaux (arbres, zones de tonte et fauche, arrosage...) et les plastifier.

CR réunion commission EV du 11 octobre 2025

Déchets végétaux gestion /dépôts

1 enlèvement minimum est prévu 1 fois par an (suivant le volume). Une demande d'enlèvement va être actionnée prochainement.

Aménagements :

- essai de bordures en acier « corten » sur quelques sites (zones tests)
- complément de bordures en pierre dorée
- fin d'aménagement de la zone de l'olivier,
- zone triangle coté sud du LDV : pose de bordures acier « corten » et complément paillage,
- passage trémie : pose bordure acier « corten »,
- installation de l'hôtel à insectes,
- fin de la rénovation des bancs de la placette D2,
- angle / pointe à côté du lieu de vie vers allée 22 bis, créer un passage (faire des marches)
- dallage pour le chemin jusqu'au potager

Travaux

Pour les barrières abimées suite à la chute d'arbres bd des Hespérides :

- Le dossier est en cours de règlement pour la partie bellavista.
- présentation en AG pour la partie boulevard des espérées

Merci pour les remontées d'informations, signalement des dysfonctionnements (dépérissement, rejets, plantes invasives, maladie, fuite d'eau, etc.) possibles sur les arbres arbustes, installations... qui permettent de réagir et s'adapter au mieux face aux problématiques rencontrées.